

ARRÊTÉ
N° 2023-111

DÉLÉGATION D'UNE PARTIE DES FONCTIONS DU MAIRE A UN ADJOINT
Cet arrêté abroge les dispositions de l'arrêté n°2022-125

FINANCES – RH

Le Maire de la commune,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;
Vu l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 septembre 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire ;
; Vu les délibérations du conseil municipal du 26 mai 2020 fixant à 8 le nombre des adjoints, en plus des 2 maires délégués
Vu le procès-verbal d'élection du maire, des maires délégués et des adjoints du 26 mai 2020 ;

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints ;

ARRÊTE :

Article 1 : Mme Annie-Claude BESSON, Maire Déléguée de la commune de Saint-Jean-de-Linières et première Adjointe au maire reçoit délégation de signature dans les domaines suivants :

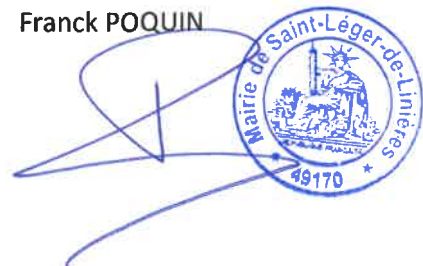
- **Finances - Domaine**
Signer tous actes, arrêtés et décisions en matière de finances et de budget, celles relatives à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses, au recouvrement des recettes, signer les actes notariés de cession, d'acquisition et de constitution de servitude.
- **Ressources Humaines**
Signer tous actes relatifs à la gestion des ressources humaines et à l'organisation des services.

En l'absence de M. le Maire, elle pourra également signer les décisions prises en vertu des délégations dont le maire est chargé par le Conseil municipal.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Saint-Léger-de-Linières le 7 septembre 2023

LE MAIRE,
Franck POQUIN



The image shows a blue ink signature of Franck Poquin over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Saint-Léger-de-Linières' around the perimeter and '49170' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a sun, a castle, and a lion.

Notification faite le 7 septembre 2023.
Signature de l'intéressée